

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-CORSE**47/2025**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 09 Décembre 2025

Nombre de membres

. Afférents au C.M.
19. En exercice :
19. Qui ont pris part à la
délibération :Vote 16
Pour 14
Contre 0
Non participation :2
Abstention 0DATE DE LA
CONVOCATION
02/12/2025DATE AFFICHAGE
10/12/2025L'an deux mille vingt-cinq,
et le neuf décembre

à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA Maire

Présents : Messieurs COSTA, FEYDEL, PAOLINI, BENVENUTI, SIMONETTI-MALASPINA et Mesdames SEBASTIANI, ROVERE, GUARDINI, SANCIU, PONZEVERA et VOLELLI.

Procurations : Mme LOUIS à Mr COSTA, Mme SCOTTO ép ANTONELLI à Mr OLMETA, Mr HLUSICKA à PAOLINI, Mme FERRAGUTI à Mme GUARDINI.

Absents : Messieurs MORELLI, PANZA et POLI.

Mme SEBASTIANI a été nommé(e) secrétaire de séance.

Objet de la délibération :**DM 1 PARKING**

Le Maire expose au Conseil qu'une prévision budgétaire a été omise lors de l'établissement du budget primitif 2025 du parking.

Afin d'effectuer la régularisation, Il convient donc de modifier le budget comme suit :

Chapitre 001 – Déficit d'investissement + 5.840 €

Chapitre 2135 – Installations générale - 5.840 €

Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la proposition du Maire,
- **DIT** que le budget du parking sera modifié comme indiqué ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.